

Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2010

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	PAGE 2
2	COMPTES CONSOLIDES	PAGE 12
3	ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT	PAGE 34
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	PAGE 35



les matériaux au cœur de la vie™

Le Conseil d'administration de Lafarge, réuni le 29 juillet 2010 sous la présidence de Bruno Lafont, a statué sur les comptes au 30 juin 2010. L'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de Lafarge par les commissaires aux comptes a fait l'objet d'un rapport figurant dans le rapport financier semestriel.

Ce rapport semestriel d'activité doit être lu en liaison avec les comptes consolidés semestriels (dont la note 10 « Opérations avec les parties liées ») et le Document de Référence de la société pour l'exercice 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mars 2010 sous le numéro D.10-0104. Lafarge exerce ses activités dans un environnement dont l'évolution nous expose à des facteurs de risques et incertitudes qui viennent s'ajouter aux facteurs de risques liés à l'exercice de ses métiers. Une description détaillée de ces facteurs de risques et incertitudes figure au chapitre 2 "facteurs de risques" du Document de Référence. La matérialisation des risques pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, notre situation financière, nos résultats, nos perspectives ou le cours de l'action, notamment durant les six mois restants de l'exercice. Il peut exister d'autres risques qui n'ont pour l'instant pas été identifiés ou dont la survenance n'est pas considérée comme pouvant avoir de tels effets négatifs à ce jour.

Dans les présents états financiers et dans nos communications aux actionnaires et aux investisseurs, l'expression « résultat d'exploitation courant » fait référence au sous-total « résultat courant avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres » dans le compte de résultat consolidé. Ce sous-total exclut donc du résultat d'exploitation courant les éléments dont le montant et/ou la fréquence sont par nature imprévisibles, tels que les plus-values de cession, les pertes de valeur d'actifs et les charges de restructuration. Même si ces éléments ont été constatés lors d'exercices précédents et qu'ils peuvent l'être à nouveau lors des exercices à venir, les montants constatés historiquement ne sont pas représentatifs de la nature et/ou du montant de ces éventuels éléments à venir. Le Groupe estime donc que le sous-total « résultat d'exploitation courant » présenté de manière distincte dans le compte de résultat, facilite la compréhension de la performance opérationnelle courante, permet aux utilisateurs des états financiers de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats et d'identifier plus facilement les tendances de la performance financière du Groupe.

Par ailleurs, le « résultat d'exploitation courant » est une composante majeure du principal indicateur de rentabilité du Groupe, le retour sur capitaux employés. Ce ratio résulte de la somme du « résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres », après impôt, et du résultat des sociétés mises en équivalence, rapportée à la moyenne des capitaux employés. Le Groupe utilise cet agrégat en interne pour : a) gérer et évaluer les résultats de ses activités et branches d'activité, b) prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources, et c) évaluer la performance du personnel d'encadrement. Compte tenu des limites liées à l'utilisation de cet agrégat, exposées ci-après, le Groupe restreint l'utilisation de cet agrégat à ces objectifs.

Ce sous-total présenté de manière distincte du résultat d'exploitation n'est pas nécessairement comparable aux indicateurs de même intitulé utilisés par d'autres Groupes. En aucun cas, il ne saurait être considéré comme équivalent au résultat d'exploitation du fait que les plus-values de cession, les pertes sur actifs, les restructurations et autres ont un impact sur notre résultat d'exploitation et notre trésorerie. Ainsi, le Groupe présente aussi, dans le compte de résultat consolidé, le résultat d'exploitation qui comprend l'ensemble des éléments ayant un impact sur le résultat opérationnel du Groupe et sur sa trésorerie.

1. Chiffres clés consolidés

Chiffre d'affaires

(million d'euros)	6 mois			2 ^{ème} trimestre		
	2010	2009	% Variation	2010	2009	% Variation
<i>Par zone géographique de destination</i>						
Europe occidentale	2 203	2 390	-8%	1 227	1 283	-4%
Amérique du Nord	1 388	1 363	2%	938	830	13%
Moyen-Orient et Afrique	1 978	2 148	-8%	1 039	1 100	-6%
Europe centrale et de l'Est	426	489	-13%	299	314	-5%
Amérique latine	374	418	-11%	200	211	-5%
Asie	1 343	1 183	14%	733	624	17%
<i>Par branche</i>						
Ciment	4 674	4 821	-3%	2 657	2 635	1%
Granulats et béton	2 320	2 479	-6%	1 403	1 383	1%
Plâtre	715	685	4%	375	341	10%
Autres	3	6	-50%	1	3	-
TOTAL	7 712	7 991	-3%	4 436	4 362	2%

Résultat d'exploitation courant

(million d'euros)	6 mois			2 ^{ème} trimestre		
	2010	2009	% Variation	2010	2009	% Variation
<i>Par zone géographique de destination</i>						
Europe occidentale	284	267	6%	238	187	27%
Amérique du Nord	(74)	(122)	-	72	29	148%
Moyen-Orient et Afrique	494	607	-19%	263	331	-21%
Europe centrale et de l'Est	65	110	-41%	90	98	-8%
Amérique latine	89	74	20%	50	33	52%
Asie	214	195	10%	123	118	4%
<i>Par branche</i>						
Ciment	1 025	1 090	-6%	726	706	3%
Granulats et béton	23	31	-26%	95	95	-
Plâtre	34	32	6%	24	15	60%
Autres	(10)	(22)	-	(9)	(20)	-
TOTAL	1 072	1 131	-5%	836	796	5%

Autres chiffres clés

(million d'euros, sauf résultat par action)	6 mois			2 ^{ème} trimestre		
	2010	2009	% Variation	2010	2009	% Variation
Résultat net part du Groupe	393	370	6%	329	387	-15%
Hors exceptionnels ⁽¹⁾	233	327	-29%	306	344	-11%
Résultat par action (en euros) ⁽²⁾	1,37	1,51	-9%	1,15	1,45	-21%
Hors exceptionnels ⁽¹⁾⁽²⁾	0,81	1,33	-39%	1,07	1,29	-17%
Cash Flow libre ⁽³⁾	491	875	-44%	577	1 128	-49%
Dette nette	15 160	15 388	-1%			

(1) Hors effet de l'ajustement de la provision sur le litige ciment Allemagne au T2 2009 et de la plus-value de cession des titres Cimpor en 2010.

(2) Le nombre moyen d'actions a augmenté après l'augmentation de capital finalisée en avril 2009. Le nombre moyen d'actions en circulation s'élevait à 266,9 millions et 245,7 millions respectivement pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2009, contre 286,1 millions aussi bien pour le deuxième trimestre que pour le premier semestre 2010

(3) Défini comme les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies après déduction des investissements de maintien

2. Analyse des résultats

Toutes les données relatives au chiffre d'affaires, aux volumes vendus, ainsi qu'au résultat d'exploitation courant comprennent la contribution au pro rata de nos filiales consolidées par intégration proportionnelle.

Faits marquants du Groupe pour le premier semestre 2010

- Progression du résultat d'exploitation courant sur le deuxième trimestre.
- Ralentissement de la baisse des volumes ciment entre le premier et le deuxième trimestre.
- Augmentation de la marge brute d'exploitation de la Branche Ciment de 110 points de base à 32,7 % sur le deuxième trimestre, et stabilité sur le semestre, malgré la baisse des volumes.
- Solide marge brute d'exploitation à 34,7 % pour la région Moyen-Orient et Afrique au deuxième trimestre, malgré l'impact de baisses de volumes sur certains marchés.
- 200 millions € d'économies réalisées depuis le début de l'année, dont 120 millions € d'économies structurelles.
- Résultat net impacté par les effets de la hausse des provisions pour restructuration en 2010.
- Impact d'effets de change défavorable sur l'endettement net à hauteur de 1 milliard € par rapport au 31 décembre 2009.
- Solidité de notre trésorerie et de notre liquidité, renforcée par les récentes opérations de refinancement.

Synthèse du chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant consolidés

L'activité au deuxième trimestre 2010 a été marquée par une progression des volumes en Amérique du Nord, par des signes de stabilisation dans la plupart des pays matures, à l'exception de la Grèce et de l'Espagne, et par des tendances de volumes contrastées sur les marchés émergents. Au total, le chiffre d'affaires s'est inscrit en progression de 2 % par rapport au deuxième trimestre 2009, passant de 4 362 millions d'euros à 4 436 millions d'euros. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires s'est inscrit en baisse de 4 % depuis le début de l'année (-8 % au premier trimestre, -2 % sur le deuxième trimestre). Les prix du ciment sont restés fermes dans la plupart des pays, mais cela n'a pas suffi à compenser l'impact de la baisse des volumes. Sur les six premiers mois, les variations de périmètre ont eu un impact négatif sur notre chiffre d'affaires de 3 %, reflétant la cession de nos activités au Chili et en Turquie (en août 2009 et décembre 2009 respectivement) et celle de certains actifs granulats et béton en Amérique du Nord (essentiellement en juin 2009). Les variations de change ont eu un impact favorable (+4 % depuis le début de l'année et +6 % sur le deuxième trimestre), traduisant l'impact de la dépréciation progressive de l'euro par rapport à la plupart des devises, notamment vis-à-vis du dollar canadien, du rand sud-africain, du real brésilien, du zloty polonais et de certaines devises asiatiques (won coréen, ringgit malais, roupie indienne).

Sur le premier semestre 2010, le résultat d'exploitation courant s'est inscrit en baisse de 9 % à périmètre et taux de change constants, avec une amélioration significative entre le premier trimestre (en retrait de 30 % par rapport au premier trimestre 2009) et le deuxième trimestre (stable par rapport au deuxième trimestre 2009). Les résultats traduisent l'amélioration observée sur les marchés matures où l'activité avait atteint des niveaux historiquement bas, une gestion rigoureuse des coûts, et la baisse des volumes sur certains marchés émergents.

Notre division Ciment a réalisé 80 % de son résultat d'exploitation courant dans les pays émergents, marchés sur lesquels le niveau de la demande a été généralement soutenu, à l'exception de l'Europe centrale et de l'Est. Toutefois, une baisse de nos volumes a pénalisé les résultats de certains pays. Sur les marchés matures, les volumes se sont stabilisés en Europe Occidentale, à l'exception de la Grèce et de l'Espagne, et ont progressé en Amérique du Nord. Notre division Granulats & Béton a bénéficié de tendances de marché en amélioration sur l'activité granulats nord-américaine, tandis que les autres marchés affichent des tendances contrastées. La division Plâtre a globalement bénéficié d'une augmentation des volumes, et de tendances de marché particulièrement favorables en Asie.

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant par secteur d'activité

Le chiffre d'affaires de chaque activité est analysé ci-dessous avant élimination des ventes inter branches.

Ciment

	6 mois				2 ^{ème} trimestre			
	2010	2009	% Variation	% Variation à taux de change et périmètre constants	2010	2009	% Variation	% Variation à taux de change et périmètre constants
(million d'euros) Chiffre d'affaires avant élimination des ventes inter branches	4 963	5 145	-4%	-5%	2 826	2 810	1%	-4%
Résultat d'exploitation courant	1 025	1 090	-6%	-9%	726	706	3%	-2%

Après les mauvaises conditions météorologiques au premier trimestre, les tendances des volumes ont été positives sur la plupart des marchés matures, à l'exception de la Grèce et de l'Espagne où les effets de la crise économique continuent de se faire ressentir plus sévèrement. Sur les marchés émergents, le ralentissement des marchés en Europe central et de l'Est, l'arrivée de nouvelles capacités de production sur certains marchés et des arrêts de travail en Algérie ont pesé sur les volumes du groupe.

Compte tenu de la forte exposition de nos activités cimentières aux zones non-euro et de la dépréciation actuelle de l'euro par rapport à beaucoup de ces devises, les variations de change ont eu un impact positif significatif sur notre chiffre d'affaires, notamment sur le deuxième trimestre (+3 % sur le semestre et +6 % sur le deuxième trimestre). La cession de nos activités au Chili et en Turquie en 2009 a eu un impact négatif de -2 % sur le chiffre d'affaires du premier semestre 2010.

EUROPE OCCIDENTALE**Chiffre d'affaires**

968 millions € au 30 juin 2010 (1 068 millions € en 2009)
560 millions € au deuxième trimestre 2010 (593 millions € en 2009)

Résultat d'exploitation courant :

223 millions € au 30 juin 2010 (214 millions € en 2009)
187 millions € au deuxième trimestre 2010 (150 millions € en 2009)

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'est inscrit en baisse de 10 % au premier semestre (-15 % au premier trimestre et -6 % sur le deuxième trimestre). Les effets de la bonne orientation des volumes observée au Royaume-Uni, en Allemagne et, dans une moindre mesure, en France au deuxième trimestre ont été compensés par une baisse des volumes en Espagne et en Grèce, entraînant une contraction du chiffre d'affaires. Les prix sont en légère diminution par rapport au premier semestre 2009, mais ils sont stables en comparaison du quatrième trimestre 2009. L'augmentation de 4 % du résultat d'exploitation courant pour le premier semestre (25 % sur le deuxième trimestre) résulte de l'effet conjugué de la mise en place de mesures très strictes de maîtrise des coûts, de la baisse des coûts énergétiques, et de ventes de crédits carbone supérieures à celles réalisées sur le premier semestre 2009 (58 millions d'euros de crédits carbone vendus sur le premier semestre 2010, soit 24 millions d'euros de plus que l'année précédente).

AMERIQUE DU NORD**Chiffre d'affaires**

570 millions € au 30 juin 2010 (547 millions € en 2009)
385 millions € au deuxième trimestre 2010 (336 millions € en 2009)

Résultat d'exploitation courant :

-15 millions € au 30 juin 2010 (-48 millions € en 2009)
42 millions € au deuxième trimestre 2010 (13 millions € en 2009)

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'est inscrit en baisse de 1 % au premier semestre (-12 % au premier trimestre et +6 % sur le deuxième trimestre). Après avoir subi les effets des conditions météorologiques défavorables au premier trimestre, le chiffre d'affaires domestique a progressé sur le deuxième trimestre, soutenu par une augmentation des volumes aux Etats-Unis et au Canada. Les hausses de prix mises en oeuvre au Canada ont en partie compensé les effets des prix en baisse aux Etats-Unis. La reprise des volumes, l'évolution favorable des prix du fuel et la poursuite des mesures de réduction des coûts se sont traduits par une forte amélioration du résultat d'exploitation courant sur le deuxième trimestre, permettant au Groupe de réduire sensiblement la perte depuis le début de l'année.

MARCHÉS ÉMERGENTS

Chiffre d'affaires : 3 425 millions € au 30 juin 2010 (3 530 millions € en 2009)
1 881 millions € au deuxième trimestre 2010 (1 881 millions € en 2009)

Résultat d'exploitation courant : 817 millions € au 30 juin 2010 (924 millions € en 2009)
497 millions € au deuxième trimestre 2010 (543 millions € en 2009)

Dans la région Moyen-Orient et Afrique, le chiffre d'affaires domestique a diminué de 8 % à périmètre et taux de change constants (-10 % sur le deuxième trimestre). Au Nigéria et au Maroc, on a assisté à un redressement des volumes au cours du deuxième trimestre et l'Irak a bénéficié de la croissance vigoureuse du marché tout au long du premier semestre. En Algérie, où le marché reste soutenu, un arrêt de travail nous a empêchés de tirer pleinement parti de l'accroissement de la demande de ciment. En Egypte, où le marché conserve de bons fondamentaux, une augmentation des prix passée par le Groupe sur la première partie du deuxième trimestre a entraîné une baisse des volumes durant la période. En juin, après un réajustement aux conditions de marché, nos volumes ont commencé à retrouver une orientation positive, les prix étant en ligne avec les niveaux de juin 2009. Enfin, l'arrivée de nouvelles capacités en Jordanie et au Kenya ont continué à peser sur notre chiffre d'affaires. Globalement, les prix ont affiché une bonne fermeté, se situant en Irak à un niveau légèrement supérieur à celui de la fin 2009. À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en diminution de 18 % à 472 millions d'euros depuis le début de l'année, sous l'effet conjugué de la baisse des volumes et des effets de base sur les prix en Irak.

En Europe centrale et de l'Est, notre chiffre d'affaires domestique a diminué de 19 % à périmètre et taux de change constants depuis le début de l'année. Malgré le relatif ralentissement de la détérioration (-35 % sur le premier trimestre et -11 % au deuxième trimestre), notre chiffre d'affaires a été fortement pénalisé au premier semestre par le ralentissement de l'activité économique et par les conditions météorologiques défavorables. Dans cette région, la Pologne a enregistré l'orientation des volumes la plus positive, les volumes se stabilisant au cours du deuxième trimestre 2010. En Russie, la baisse des volumes a décéléré sur le deuxième trimestre. Globalement, les prix sont en légère diminution par rapport aux niveaux du premier semestre 2009, notamment en Russie et en Pologne. Le résultat d'exploitation courant a chuté de 39 % à périmètre et taux de change constants (-10 % sur le deuxième trimestre), du fait de la baisse des volumes et des prix. La marge d'exploitation s'est tout de même stabilisée au deuxième trimestre, grâce à des mesures vigoureuses de réduction des coûts et à des ventes de crédits carbone plus importantes qu'au premier semestre 2009 (22 millions d'euros sur le premier semestre 2010, en augmentation de 5 millions d'euros par rapport au premier semestre de l'année passée).

En Amérique Latine, à périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a crû de 4 % (5 % sur le deuxième trimestre) tandis que le résultat d'exploitation courant a progressé de 16 % (+30 % sur le deuxième trimestre). Les tendances de marché favorables au Brésil, l'amélioration des prix dans la plupart des pays, et d'importantes mesures de réduction des coûts ont contribué à cette bonne performance.

En Asie, le chiffre d'affaires domestique s'est inscrit en hausse de 3 % (6 % au premier trimestre et 1 % sur le deuxième trimestre) à périmètre et taux de change constants. En Chine, l'effet positif de la hausse des prix et des volumes au Yunnan a été compensé par la baisse des prix à Chongqing et dans le Sichuan en raison de l'augmentation des capacités dans ces régions. Cette diminution du chiffre d'affaires, conjuguée à la hausse des coûts énergétiques, a entraîné une baisse de notre résultat d'exploitation courant. L'Inde a de nouveau bénéficié de la croissance vigoureuse du marché dans la région du Nord Est malgré la pénurie de wagons ferroviaires ; les hausses de prix reflètent la hausse des coûts de production et de certaines taxes locales (« excise duty »). En Indonésie, la nouvelle cimenterie d'Aceh a dans un premier temps démarré des activités de broyage, afin de nous permettre de capturer la croissance du marché, et aux Philippines, nos volumes ont été soutenus par l'orientation très favorable du marché dans un contexte de hausse des prix de vente et de maîtrise des coûts. Globalement, à périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant s'est inscrit en baisse de 9 % sur le deuxième trimestre, mais il est en progression de 1 % depuis le début de l'année.

Granulats et béton

	6 mois				2 ^{ème} trimestre			
	2010	2009	% Variation	% Variation à taux de change et périmètre constants	2010	2009	% Variation	% Variation à taux de change et périmètre constants
(million d'euros) Chiffre d'affaires avant élimination des ventes inter branches	2 321	2 481	-6%	-5%	1 403	1 384	1%	1%
Résultat d'exploitation courant	23	31	-26%	-45%	95	95	-	-4%

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires de la division Granulats et béton s'est inscrit en baisse de 5 % depuis le début de l'année, mais il est en progression de 1 % sur le deuxième trimestre, soutenu par une hausse des volumes en Amérique du Nord. La cession en 2009 de nos activités au Chili et de certains actifs en Amérique du Nord a eu un effet négatif de 6 % sur notre chiffre d'affaires. Toutefois, cet effet a presque été compensé par l'impact positif des variations de change (+5 % depuis le début de l'année, +6 % sur le deuxième trimestre), lié principalement à l'appréciation du dollar canadien et du rand sud-africain.

GRANULATS ET AUTRES PRODUITS ASSOCIES

Chiffre d'affaires : 1 080 millions € au 30 juin 2010 (1 093 millions € en 2009)
691 millions € au deuxième trimestre 2010 (649 millions € en 2009)

Résultat d'exploitation courant : 15 millions € au 30 juin 2010 (-8 millions € en 2009)
67 millions € au deuxième trimestre 2010 (58 millions € en 2009)

Les ventes de granulats purs se sont stabilisées depuis le début de l'année à la faveur d'une amélioration des volumes sur le deuxième trimestre. L'orientation du marché pour l'activité asphalte et revêtement routier est redevenue positive au deuxième trimestre, avec une croissance organique à deux chiffres. Notre marge d'exploitation s'est améliorée, soutenue par la hausse des volumes et par la poursuite de notre politique de stricte maîtrise des coûts.

En Europe occidentale, l'amélioration du marché britannique s'est poursuivie, soutenue par de grands projets d'infrastructures. En France, les volumes ont également enregistré une tendance positive sur le deuxième trimestre. En revanche, l'Espagne et la Grèce ont continué de ressentir les effets de la crise financière et de la réduction des dépenses publiques. Globalement, les prix se sont inscrits en légère baisse, principalement du fait de l'Espagne, mais la hausse des volumes et une maîtrise rigoureuse des coûts nous ont permis d'améliorer notre résultat d'exploitation courant.

En Amérique du Nord, nos activités ont bénéficié de l'augmentation des dépenses d'infrastructures aux Etats-Unis tandis qu'au Canada, les plans de relance ont favorisé une nouvelle hausse des volumes. La fermeté globale des prix, la maîtrise des coûts et la performance particulièrement vigoureuse enregistrée au Canada ont permis au Groupe d'enregistrer un résultat d'exploitation courant en amélioration.

Dans le reste du monde, les résultats se sont inscrits en légère baisse, ce qui est lié principalement à l'atonie persistante du marché en Europe centrale et de l'est, et à la fin de projets majeurs dans la région de Durban en Afrique du Sud.

BETON ET AUTRES PRODUITS ASSOCIES

Chiffre d'affaires : 1 411 millions € au 30 juin 2010 (1 552 millions € en 2009)
811 millions € au deuxième trimestre 2010 (827 millions € en 2009)

Résultat d'exploitation courant : 8 millions € au 30 juin 2010 (39 millions € en 2009)
28 millions € au deuxième trimestre 2010 (37 millions € en 2009)

Bien que le rythme du ralentissement ait diminué au deuxième trimestre, la contraction des volumes dans la plupart des pays et les prix en baisse expliquent des résultats en retrait. La part accrue de nos produits à forte valeur ajoutée à périmètre constant et la maîtrise rigoureuse de nos coûts ont toutefois permis de limiter cet effet.

En Europe occidentale, les volumes de béton prêt à l'emploi ont progressé au Royaume-Uni tout au long du premier semestre, tandis qu'en France, les volumes se sont stabilisés. Dans les autres pays d'Europe occidentale, les conditions de marché toujours déprimées se sont traduites par un déclin des volumes. Les prix se sont inscrits en légère baisse, notamment en Espagne et au Royaume-Uni, en partie en raison du mix produits.

En Amérique du Nord, les volumes sont stables sur le premier semestre, mais une évolution positive sur le deuxième trimestre a été observée, due notamment à l'augmentation des projets sur les marchés de l'immobilier institutionnel et commercial dans l'est du Canada et à une amélioration progressive de la demande sur l'immobilier résidentiel dans l'est des Etats-Unis.

Dans le reste du monde, le résultat d'exploitation courant s'est inscrit en baisse par rapport à l'an passé, malgré des tendances contrastées d'un pays à l'autre, en raison des conditions de marché défavorables en Europe centrale et orientale et à la fin des grands projets en Afrique du Sud.

Plâtre

	6 mois				2 ^{ème} trimestre			
	2010	2009	% Variation	% Variation à taux de change et périmètre constants	2010	2009	% Variation	% Variation à taux de change et périmètre constants
(million d'euros) Chiffre d'affaires avant élimination des ventes inter branches	725	696	4%	0%	381	347	10%	4%
Résultat d'exploitation courant	34	32	6%	1%	24	15	60%	53%

Le chiffre d'affaires a progressé de 4 %, principalement grâce à l'impact favorable des fluctuations des devises. A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires est stable sur le premier semestre, mais s'inscrit en progression de 4 % sur le deuxième trimestre, soutenu principalement par les conditions de marché favorables en Asie.

A périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant est en amélioration, notamment sur le deuxième trimestre, grâce à la hausse des volumes et à une maîtrise stricte des coûts, et ceci malgré l'impact négatif des prix de vente en baisse par rapport au premier semestre 2009.

Autres rubriques du compte de résultat

Autres éléments du résultat d'exploitation **-110 millions € au 30 juin 2010 (-2 millions € en 2009)**
-69 millions € au deuxième trimestre 2010 (29 millions € en 2009)

Les autres éléments du résultat d'exploitation comprennent principalement l'impact des cessions, des pertes de valeurs, des coûts de restructurations et des variations de provisions pour litiges. Sur le premier semestre 2010, les plus-values nettes de cession se sont élevées à 45 millions d'euros, contre 46 millions d'euros en 2009. Les autres charges d'exploitation sont passées de 48 millions d'euros en 2009 à 155 millions d'euros en 2010. En 2009, les autres charges d'exploitation avaient bénéficié d'une reprise de provision de 43 millions d'euros suite à la décision du tribunal supérieur de Düsseldorf de réduire le montant de l'amende qui avait été imposée au Groupe en 2002. Au premier semestre 2010, le groupe a comptabilisé des dépréciations d'actifs et des coûts de fermeture d'une usine de papier en Suède, des pertes de valeur sur des actifs en Europe occidentale et en Corée du Sud du fait de l'environnement économique, et des coûts de restructuration dans différents pays.

Charges financières **283 millions € au 30 juin 2010 (456 millions € en 2009)**
200 millions € au deuxième trimestre 2010 (205 millions € en 2009)

Les charges financières sur l'endettement net ont diminué, à 372 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 391 millions d'euros au premier semestre 2009, reflétant principalement la diminution de l'endettement net par rapport au premier semestre 2009.

Le taux d'intérêt moyen de la dette s'est établi à 5,2 % au premier semestre 2010 contre 5,0 % au premier semestre 2009.

Les variations de change ont entraîné une perte de 34 millions d'euros au premier semestre 2010 (perte de 5 millions d'euros en 2009). Ces variations portent principalement sur des prêts et dettes libellés dans des devises pour lesquelles il n'existe pas de possibilité de couverture.

Les autres charges et produits financiers comprennent une plus-value de 160 millions d'euros réalisée sur la cession des actions Cimpor (incluant le dividende de 23 millions d'euros reçu au deuxième trimestre). Hors cet élément exceptionnel, les autres frais financiers s'inscrivent en baisse à 37 millions d'euros, contre 60 millions d'euros au premier semestre 2009, en raison de l'impact négatif en 2009 de l'amortissement accéléré d'une partie des frais de syndication sur la ligne de crédit d'acquisition d'Orascom suite au remboursement anticipé des tranches A1 et A2.

Impôts **157 millions € au 30 juin 2010 (135 millions € en 2009)**
156 millions € au deuxième trimestre 2010 (124 millions € en 2009)

Le taux d'imposition effectif augmente à 23,1 % en 2010 contre 20,1 % en 2009, principalement du fait du retrait progressif des exonérations fiscales temporaires, et malgré l'effet positif de la non-taxation de la plus-value réalisée sur la cession des titres Cimpor.

Part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :
116 millions € au 30 juin 2010 (163 millions € en 2009)
66 millions € au deuxième trimestre 2010 (103 millions € en 2009)

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle a diminué au premier semestre 2010 par rapport au premier semestre 2009, reflétant principalement la baisse des résultats en Jordanie, en Egypte et en Europe centrale et de l'Est.

**Résultat net
part du Groupe¹**

393 millions € au 30 juin 2010 (370 millions € en 2009)
329 millions € au deuxième trimestre 2010 (387 millions € en 2009)

Hors effet de l'ajustement de la provision sur le litige ciment Allemagne au deuxième trimestre 2009 et de la plus-value de cession des titres Cimpor en 2010, le résultat net s'est inscrit en baisse de 29 % pour le premier semestre et de -11 % au deuxième trimestre, en raison de l'impact de la baisse des volumes dans certains pays, malgré l'amélioration observée au deuxième trimestre sur les marchés matures où les niveaux d'activité avaient atteint des niveaux historiquement faibles.

Résultat par action

1,37 € au 30 juin 2010 (1,51 € en 2009)
1,15 € au deuxième trimestre 2010 (1,45 € en 2009)

Hors effet de l'ajustement de la provision sur le litige ciment Allemagne au deuxième trimestre 2009 et de la plus-value de 160 millions d'euros sur les actions Cimpor comptabilisée en 2010, le résultat par action a diminué de 39 % sur le premier semestre, traduisant la diminution du résultat net ajusté et le plein effet sur le nombre moyen d'actions de l'augmentation de capital réalisée en avril 2009.

Flux de trésorerie

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation au premier semestre se sont élevés à 607 millions d'euros (1 010 millions d'euros au premier semestre 2009).

Cette baisse traduit principalement l'évolution de la variation du besoin en fonds de roulement. Ainsi, en 2009, la forte amélioration entre décembre 2008 et juin 2009 du besoin en fonds de roulement rapporté en nombre de jours de chiffre d'affaires avait totalement compensé l'augmentation habituelle à fin juin comparé à fin décembre liée à la saisonnalité de nos ventes. Au premier semestre 2010, nous avons poursuivi nos actions d'optimisation du besoin en fonds de roulement qui s'est à nouveau réduit rapporté en nombre de jours de chiffre d'affaires mais dans une moindre mesure, se comparant à un niveau déjà très optimisé en décembre 2009. Cette amélioration n'a qu'en partie compensé la hausse du besoin en fonds de roulement liée à la traditionnelle saisonnalité de nos ventes.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement ressortent à 696 millions d'euros (735 millions d'euros au premier semestre 2009).

Nous avons réduit de 14% les investissements de maintien à 116 millions d'euros au premier semestre 2010, contre 135 millions d'euros au premier semestre 2009.

Les investissements de développement interne ont également été contenus à 550 millions d'euros (contre 682 millions d'euros au premier semestre 2009). Ces investissements sont liés principalement à des grands projets dans la branche Ciment tels que l'extension de nos capacités dans l'est de l'Inde, en Chine, en Pologne, en Ouganda et au Nigéria, la reconstruction de la cimenterie d'Aceh en Indonésie et aux investissements dans la mise en place de nouvelles capacités en Syrie et en Arabie Saoudite.

Les cessions de 105 millions d'euros (179 millions d'euros au premier semestre 2009) sont liées principalement à différentes cessions d'actifs industriels et de terrains.

Etat de la situation financière consolidée

Au 30 juin 2010, les fonds propres du Groupe s'élevaient à 18 616 millions d'euros (16 800 millions d'euros au 31 décembre 2009) **et l'endettement net à 15 160 millions d'euros** (13 795 millions d'euros au 31 décembre 2009).

L'augmentation des fonds propres est notamment due à la conversion en euro, sans contrepartie de trésorerie, des actifs nets de nos filiales étrangères, compte tenu de l'appréciation des devises de la plupart de ces pays par rapport à l'euro (2,3 milliards d'euros), ainsi qu'au résultat net pour la période (0,5 milliard d'euros), partiellement compensé par l'impact des dividendes approuvés (-0,8 milliard d'euros).

Par rapport au 31 décembre 2009, l'augmentation de 1,4 milliard d'euros de l'endettement net consolidé résulte principalement de l'impact de conversion négatif (1,0 milliard d'euros) lié pour l'essentiel à l'appréciation du dollar US et de la livre sterling par rapport à l'euro sur la période. De plus, les flux nets de trésorerie générés par les opérations d'exploitation et les cessions ont été largement annulés par le financement de nos investissements industriels et par le paiement des dividendes aux participations minoritaires.

¹ Résultat net de l'ensemble consolidé attribuable aux propriétaires de la société mère

Perspectives pour 2010

L'évolution de la demande observée au cours du deuxième trimestre a conduit le Groupe à abaisser les prévisions de croissance sur ses marchés pour l'année. Lafarge prévoit désormais une variation de la demande de ciment comprise entre -1 et +3 % en 2010 par rapport à 2009.

Sur la base des niveaux d'activité observés au deuxième trimestre, nous avons revu nos estimations de volumes pour l'année, à la baisse pour l'Europe de l'Ouest et de l'Est, et à la hausse pour l'Amérique du Nord. La croissance du marché devrait se maintenir dans les régions Asie, Amérique Latine et Moyen-Orient/Afrique. Les perspectives de volumes pour le Groupe pourraient néanmoins être temporairement impactées par des évolutions de l'offre et de la demande sur certains marchés. Cependant, le Groupe prend des mesures pour en diminuer l'impact.

En 2010, nos réductions de coûts structurels devraient dépasser notre objectif de 200 millions d'euros. Sur l'ensemble, une bonne tenue des prix est attendue pour l'année, en dépit d'érosions localisées.

Le Groupe a pris de nouvelles mesures pour 2011 afin de réduire son niveau d'endettement, notamment un nouvel objectif de réductions de coûts structurels de plus de 200 millions d'euros et une réduction des investissements industriels à moins de 1 milliard d'euros en 2011.

Ce document peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment ceux décrits dans le Document de Référence de la Société disponible sur son site Internet (www.lafarge.com). Elles ne reflètent donc pas les performances futures de la Société, qui peuvent en différer sensiblement. La Société ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces informations.

Des informations plus complètes concernant Lafarge peuvent être obtenues sur son site Internet (www.lafarge.com), sous la rubrique « Information réglementée ».

Ce document ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Lafarge.

Comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

	6 mois		2 ^{ème} trimestre		31 décembre
	2010	2009	2010	2009	2009
<i>(millions d'euros, sauf indications contraires)</i>					
Produits des activités ordinaires	7 712	7 991	4 436	4 362	15 884
Coût des biens vendus	(5 815)	(6 014)	(3 179)	(3 136)	(11 707)
Frais administratifs et commerciaux	(825)	(846)	(421)	(430)	(1 700)
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	1 072	1 131	836	796	2 477
Plus- (moins-) values de cession	45	46	25	40	103
Autres produits (charges) d'exploitation	(155)	(48)	(94)	(11)	(330)
Résultat d'exploitation	962	1 129	767	825	2 250
Charges financières	(547)	(589)	(290)	(263)	(1 136)
Produits financiers	264	133	90	58	210
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(13)	(5)	(16)	(6)	(18)
Résultat avant impôts	666	668	551	614	1 306
Impôts	(157)	(135)	(156)	(124)	(260)
Résultat net de l'ensemble consolidé	509	533	395	490	1 046
<i>Dont part attribuable aux:</i>					
- Propriétaires de la société mère du Groupe	393	370	329	387	736
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	116	163	66	103	310
Résultats nets par action (euros)					
Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe:					
- Résultat par action de base	1,37	1,51	1,15	1,45	2,77
- Résultat par action dilué	1,37	1,50	1,15	1,45	2,77
Nombre moyen d'actions (milliers)	286 084	245 734	286 084	266 951	265 547

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Etat du résultat global consolidé

	6 mois		2 ^{ème} trimestre		31 décembre
	2010	2009	2010	2009	2009
<i>(millions d'euros)</i>					
Résultat net de l'ensemble consolidé	509	533	395	490	1 046
Actifs financiers disponibles à la vente	(138)	215	-	176	381
Couverture des flux de trésorerie	-	15	(3)	22	32
Gains et pertes actuariels	(115)	(369)	(86)	(285)	(174)
Ecarts de conversion	2 313	(194)	1 143	(522)	(77)
Impôts sur les autres éléments du résultat global	36	95	29	71	-
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	2 096	(238)	1 083	(538)	162
Résultat global de la période	2 605	295	1 478	(48)	1 208
<i>Dont part attribuable aux:</i>					
- Propriétaires de la société mère du Groupe	2 266	177	1 304	(81)	937
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	339	118	174	33	271

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Actifs financiers disponibles à la vente

Le gain latent sur les titres Cimentos de Portugal (CIMPOR), d'un montant de 148 millions d'euros, a été transféré au compte de résultat consolidé dans le cadre de la cession de cet actif (cf. Notes 3 et 7).

Gains et pertes actuariels

L'évolution de la position nette du Groupe sur ses engagements de retraite conduit à reconnaître 115 millions d'euros de perte actuarielle sur les 6 premiers mois 2010 en capitaux propres (perte de 80 millions d'euros nette d'impôts), perte essentiellement relative aux régimes de retraite à prestations définies au Etats-Unis et au Canada. Les pertes actuarielles liées à ces régimes résultent notamment de l'effet de la baisse des taux d'actualisation sur les engagements de retraite.

Ecarts de conversion

La variation des écarts de conversion entre le 1^{er} janvier 2010 et le 30 juin 2010 (taux de clôture) comprend 1 096 millions d'euros au titre de l'appréciation du dinar algérien, de la livre égyptienne, du dollar américain et du ringgit malaysien par rapport à l'euro.

Etat de la situation financière consolidée

(millions d'euros)

	Au 30 juin		Au 31 décembre
	2010	2009	2009
ACTIF			
ACTIF NON COURANT	36 479	33 137	32 857
Goodwill	14 667	13 321	13 249
Immobilisations incorporelles	1 437	615	632
Immobilisations corporelles	18 500	16 880	16 699
Participations dans des entreprises associées	372	469	335
Autres actifs financiers	1 004	1 415	1 591
Instruments dérivés actifs	88	64	43
Impôts différés actifs	411	373	308
ACTIF COURANT	8 244	7 264	6 640
Stocks et travaux en cours	1 883	1 941	1 702
Clients	2 414	2 387	1 686
Autres débiteurs	1 056	1 089	1 008
Instruments dérivés actifs	118	101	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 773	1 746	2 220
TOTAL ACTIF	44 723	40 401	39 497
PASSIF			
Capital	1 146	1 141	1 146
Primes	9 629	9 580	9 620
Actions propres	(26)	(27)	(27)
Réserves et résultat consolidés	5 365	5 189	5 555
Autres réserves	(587)	(657)	(370)
Ecart de conversion	1 143	(1 054)	(947)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	16 670	14 172	14 977
Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	1 946	1 700	1 823
CAPITAUX PROPRES	18 616	15 872	16 800
PASSIF NON COURANT	17 865	18 520	16 652
Impôts différés passifs	932	864	887
Provision avantages du personnel	1 302	1 347	1 069
Provisions	633	1 002	939
Passifs financiers	14 867	15 267	13 712
Instruments dérivés passifs	131	40	45
PASSIF COURANT	8 242	6 009	6 045
Provision avantages du personnel	124	58	109
Provisions	166	121	136
Fournisseurs	2 050	1 770	1 652
Autres créiteurs	2 477	1 907	1 630
Impôts à payer	284	161	193
Passifs financiers	2 905	1 935	2 265
Instruments dérivés passifs	236	57	60
TOTAL PASSIF	44 723	40 401	39 497

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	6 mois		2 ^{ème} trimestre		31 décembre
	2010	2009	2010	2009	2009
<i>(millions d'euros)</i>					
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat de l'ensemble consolidé	509	533	395	490	1,046
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations, des impôts et des frais financiers :</i>					
Amortissements des immobilisations	578	569	298	283	1,123
Pertes de valeur des actifs	80	35	59	33	164
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	13	5	16	6	18
(Plus)- et moins- valeur de cession	(46)	(46)	(26)	(40)	(103)
(Produits) charges financiers	283	456	200	205	926
Impôts	157	135	156	124	260
Autres, nets (y compris dividendes reçus des sociétés mises en équivalence)	18	(30)	2	(12)	(57)
Variation du besoin en fond de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers (voir analyse ci-dessous)	(343)	95	(58)	406	1,029
Flux nets de trésorerie liés aux opérations avant impôts et frais financiers	1,249	1,752	1,042	1,495	4,406
Intérêts reçus/payés	(434)	(498)	(301)	(207)	(827)
Impôts sur les bénéfices payés	(208)	(244)	(93)	(100)	(373)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	607	1,010	648	1,188	3,206
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
Investissements industriels	(679)	(842)	(314)	(433)	(1,645)
Acquisitions de titres d'entreprises consolidées ⁽¹⁾	(14)	(21)	(13)	(13)	(29)
Investissement dans les entreprises associées	(1)	(4)	(1)	(2)	(10)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente	(24)	(17)	(6)	(12)	(35)
Cessions d'actifs ⁽²⁾	105	179	69	163	760
(Augmentation) diminution nette des prêts et autres débiteurs non courants	(83)	(30)	(49)	(27)	(115)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(696)	(735)	(314)	(324)	(1,074)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT					
Augmentations de capital	13	1,447	6	1,447	1,448
Part provenant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans les augmentations / (diminutions) de capital des filiales	-	-	-	-	86
(Acquisitions) cessions en numéraire d'autocontrôle	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	(393)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	(210)	(103)	(190)	(95)	(143)
Augmentation des passifs financiers à plus d'un an	804	2,671	266	2,235	4,495
Remboursement des passifs financiers à plus d'un an	(240)	(4,091)	4	(3,957)	(6,829)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	109	(32)	132	(72)	(153)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	476	(108)	218	(442)	(1,489)

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

	6 mois		2 ^{ème} trimestre		31 décembre
	2010	2009	2010	2009	2009
<i>(millions d'euros)</i>					
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	387	167	552	422	643
Incidence des variations des cours des monnaies étrangères sur la trésorerie et autres incidences non monétaires	166	(12)	68	(32)	(14)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 220	1 591	2 153	1 356	1 591
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2 773	1 746	2 773	1 746	2 220
(1) Dont trésorerie des entreprises acquises	-	-	-	(236)	3
(2) Dont trésorerie des entreprises cédées	2	37	-	37	54
Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement	(343)	95	(58)	406	1 029
(Augmentation) diminution des stocks et travaux en cours	(16)	247	30	255	433
(Augmentation) diminution des clients	(507)	(56)	(375)	(179)	562
(Augmentation) diminution des autres débiteurs - hors créances fiscales et frais financiers à recevoir	44	286	74	327	361
Augmentation (diminution) des fournisseurs	161	(147)	171	101	(236)
Augmentation (diminution) des autres créditeurs - hors dettes fiscales, frais financiers à payer et en 2010 la dette au titre de l'amende de la Commission européenne (Cf. Note 8)	(25)	(235)	42	(98)	(91)

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

	Actions en circulation <i>(en nombre d'actions)</i>		Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Autres réserves	Ecart de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	Capitaux propres
		dont : Actions propres									<i>(millions d'euros)</i>
Solde 1er janvier 2009	195 236 534	436 793	781	8 462	(40)	5 225	(613)	(905)	12 910	1 725	14 635
<i>Résultat global de la période</i>						370	(44)	(149)	177	118	295
Dividendes versés						(393)			(393)	(110)	(503)
Augmentation de capital réservée	90 109 164		360	1 105					1 465		1 465
Augmentation de capital (exercice de stock-option)									-		-
Paiements fondés sur des actions				13					13		13
Actions propres		(56 645)			13	(13)			-		-
Autres mouvements - participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)									-	(33)	(33)
Solde au 30 juin 2009	285 345 698	380 148	1 141	9 580	(27)	5 189	(657)	(1 054)	14 172	1 700	15 872
Solde 1er janvier 2010	286 453 316	380 148	1 146	9 620	(27)	5 555	(370)	(947)	14 977	1 823	16 800
<i>Résultat global de la période</i>						393	(217)	2 090	2 266	339	2 605
Dividendes versés						(575)			(575)	(227)	(802)
Augmentation de capital (exercice de stock-option)	463								9		9
Paiements fondés sur des actions				9							9
Actions propres		(16 470)			1	(8)			(7)		(7)
Autres mouvements - participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)										11	11
Solde au 30 juin 2010	286 453 779	363 678	1 146	9 629	(26)	5 365	(587)	1 143	16 670	1 946	18 616

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1. Description de l'activité

Lafarge S.A. est une société anonyme de droit français. Son nom commercial est "Lafarge". La Société a été créée en 1884 sous le nom de "J. et A. Pavin de Lafarge". Les statuts actuels de la Société fixent sa durée jusqu'au 31 décembre 2066, sous réserve d'une nouvelle prorogation. Le siège social est situé au 61, rue des Belles Feuilles, BP 40, 75782 Paris Cedex 16. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542105572 RCS Paris.

Le Groupe organise ses activités en trois branches : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre.

Les actions Lafarge se négocient sur la Bourse de Paris depuis 1923. Le titre Lafarge fait partie du CAC-40 (et ce depuis l'origine de cet indice) et du SBF 250.

Les termes "Lafarge S.A." et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit français (hors filiales consolidées). Les termes "Groupe" ou "Lafarge" font référence à l'ensemble économique composé de la société Lafarge S.A. et de ses filiales consolidées.

Les comptes intermédiaires condensés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2010.

Note 2. Synthèse des principales règles et méthodes comptables

2.1 – Comptes intermédiaires

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe Lafarge au 30 juin 2010 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du groupe Lafarge, pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2010 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, présentés dans la Note 2 des comptes consolidés du Document de Référence 2009, à l'exception des points présentés au paragraphe 2.2 - Nouvelles normes et interprétations IFRS - infra.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- La charge d'impôt de la période résulte de l'estimation d'un taux effectif Groupe annuel qui est appliqué au résultat avant impôt de la période hors éléments exceptionnels significatifs. L'estimation de ce taux effectif annuel intègre notamment l'effet attendu des opérations d'optimisation fiscale. Les éventuels éléments exceptionnels de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle (par exemple : taxation spécifique des plus-values).
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions et des avantages au personnel correspondent au prorata des charges estimées de l'année.

Par ailleurs, dans le cadre du contexte actuel de crise économique, le Groupe a procédé à une revue au 30 juin 2010 des indices de perte de valeur relatifs aux goodwill alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie. Cette revue n'a pas mis en évidence de situation de perte de valeur au 30 juin 2010.

2.2 – Nouvelles normes et interprétations IFRS

Application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées à compter du 1^{er} janvier 2010

Les normes IFRS 3 – Regroupements d'entreprises et IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels, révisées ont été publiées par l'IASB le 10 janvier 2008 et sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010 suite à l'adoption par l'Union Européenne le 3 juin 2009.

Les principes et méthodes comptables désormais en vigueur pour les opérations entrant dans le champ d'application de ces normes sont décrits ci-après.

Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont d'applications prospectives et sont donc sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon les principes décrits dans la Note 2.5 – Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles de l'annexe aux états financiers consolidés du Document de Référence 2009 (page F14).

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode :

- les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition
- la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période et sont présentés sur la ligne "Autres produits (charges) d'exploitation" du compte de résultat consolidé.

Les ajustements de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition même s'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur sera constaté en résultat si l'ajustement de prix est un passif financier.

A la date d'acquisition, le goodwill correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat et,
- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition.

Le goodwill est par la suite évalué au coût initial diminué le cas échéant du cumul des pertes de valeur enregistrées.

Acquisition complémentaire de titres après la prise de contrôle exclusif

Lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée exclusivement, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise est constaté en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris le goodwill.

Cession de titres sans perte de contrôle exclusif

Lors d'une opération de cession partielle de titres d'une entité contrôlée exclusivement, cette opération ne modifiant pas le contrôle exercé sur cette entité, l'écart entre la juste valeur du prix de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur cession est constaté en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris le goodwill.

Cession de titres avec perte de contrôle exclusif

La perte de contrôle exclusif donne lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération.

Toute participation résiduelle conservée est ainsi évaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la perte de contrôle exclusif.

Autres normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2010

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2010, listées dans les Note 2.1 – Principes comptables et Note 2.27 – Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur – de l'annexe aux états financiers consolidés du Document de Référence 2009 (page F11 et F22) n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe au 30 juin 2010.

Depuis la publication du Document de Référence 2009, l'Union Européenne a adopté les normes ci-après. L'adoption de ces normes est sans incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

- Améliorations des normes IFRS (applicable au 1^{er} janvier 2010)
- IFRS 1 révisée – Exemptions supplémentaires pour les premiers adoptants (applicable au 1^{er} janvier 2010)
- IFRS 1 révisée – Exemption d'informations comparatives IFRS 7 pour les premiers adoptants (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010)
- IFRS 2 révisée – Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (applicable au 1^{er} janvier 2010)
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010)

Application de normes par anticipation

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2010.

Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore entrées en vigueur (non adoptés par l'Union Européenne)

- Améliorations des normes IFRS (applicable selon les normes aux périodes ouverte à compter du 1^{er} juillet 2010 ou 1^{er} janvier 2011).

2.3 – Saisonnalité

La demande dans les activités du ciment, des granulats et du béton est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Nous enregistrons généralement une baisse de notre chiffre d'affaires au premier trimestre, pendant la saison hivernale sur nos principaux marchés d'Europe et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Note 3. Principaux faits marquants de la période

3.1 Cession de Cimentos de Portugal

Le Groupe a cédé début février 2010 sa participation de 17,28% dans Cimentos de Portugal (Cimpor) à Votorantim en échange d'opérations cimentières de Votorantim au Brésil ainsi que des dividendes payés par Cimpor au titre de son exercice 2009.

Au 30 juin 2010, le droit à recevoir ces opérations, qui ont été transférées de manière effective le 19 juillet 2010 (cf. Note 11), est reflété dans l'état de la situation financière consolidée sur la ligne " Immobilisations incorporelles " pour un montant de 755 millions d'euros. Ce montant a été évalué en référence à la valeur des opérations cimentières qui seront reçues de Votorantim, ce qui valorise la participation Cimpor cédée à un prix de 6,5 euros par action, équivalent par ailleurs au prix auquel le constructeur portugais Teixeira Duarte a lui-même cédé mi-février 2010 sa participation de 22,17% dans Cimpor au conglomerat brésilien Camargo Correa.

Sur cette base et compte tenu des dividendes versés par Cimpor sur le deuxième trimestre 2010 pour un montant de 23 millions d'euros, la plus-value, non taxable, réalisée par le Groupe dans le cadre de cette transaction s'élève, nette de frais, à 160 millions d'euros, et est inscrite sur la ligne " Produits financiers " au compte de résultat consolidé, les titres Cimpor étant des actifs financiers disponibles à la vente.

La date de prise de contrôle effective le 19 juillet 2010 constituera la date de première consolidation des opérations cimentières transférées au Groupe par Votorantim, qui comprennent notamment deux stations de broyage, une usine, des contrats de fourniture de laitier, ainsi que de fourniture de « clinker » aux stations de broyage. Ces opérations ont été regroupées à cette date au sein d'une nouvelle société brésilienne SPC. Compte tenu de la proximité de cette date avec celle de publication de ses comptes consolidés intermédiaires, le Groupe n'a pas effectué à ce stade de revue détaillée des comptes de SPC, revue sur la base de laquelle sera déterminée la juste valeur des actifs, des passifs, ainsi que le montant des passifs éventuels de SPC. La valorisation des actifs, passifs et passifs éventuels, telles que définies par la norme IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises, requière l'intervention d'experts (internes ou externes), qui est en cours de réalisation à ce stade. L'allocation du prix d'acquisition et la détermination du goodwill généré seront finalisées au plus tard dans les 12 mois suivant la date de prise de contrôle.

3.2 Emission obligataire

Au cours du mois d'avril 2010, Lafarge a procédé, dans le cadre de son programme EMTN, à une émission obligataire de 500 millions d'euros d'une durée de 8 ans, portant un coupon de 5,0%. Le produit de cette opération refinancera une tombée obligataire de même montant en juillet 2010 (cf. Note 6).

3.3 Litiges

Le 17 juin 2010, la Cour de Justice de l'Union Européenne a rejeté le pourvoi en cassation formé par Lafarge contre la décision de la Commission européenne imposant à Lafarge une amende de 249,6 millions d'euros pour avoir participé avec ses concurrents, entre 1992 et 1998, à des répartitions de marché ainsi qu'à des concertations sur les prix de la plaque de plâtre, essentiellement au Royaume-Uni et en Allemagne. Le paiement de l'amende et des intérêts courus (des provisions supplémentaires avaient été comptabilisées dans les comptes clos de chaque année depuis 2003 au titre des intérêts courus) a été effectué le 23 juillet 2010 pour un montant total de 338 millions d'euros (cf. Note 8). Ce montant était entièrement provisionné. Il est présenté au 30 juin 2010 sur la ligne "Autres créditeurs" de l'état de la situation financière consolidée, dans la mesure où il ne revêt plus à cette date les caractéristiques d'une provision.

Note 4. Information sectorielle, par secteur d'activité et zone géographique

Conformément à IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel (le Président-Directeur Général) aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Le Groupe est organisé autour de trois secteurs opérationnels (les branches Ciment, Granulats et Béton, Plâtre) dénommés secteurs d'activité, gérés séparément, ayant chacun leurs propres besoins en capitaux et leur propre stratégie marketing. Chaque secteur exploite, fabrique et vend des produits spécifiques.

- La branche Ciment produit et vend une large gamme de ciments et de liants hydrauliques adaptés aux besoins du secteur de la construction.
- La branche Granulats et Béton produit et vend des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton, et, pour l'activité de revêtement routier, d'autres produits et services.
- La branche Plâtre produit et vend principalement des doublages et habillages muraux pour les secteurs de la construction à usage commercial et d'habitation.

Le Groupe comprend également des activités résiduelles et des holdings regroupées dans le secteur "Autres".

La direction évalue la performance des secteurs sur la base:

- du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructurations et autres, et de la quote-part dans le résultat des entreprises associées et,
- des capitaux investis (définis comme la somme des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans des entreprises associées et du besoin en fonds de roulement).

La performance en matière de financement et de trésorerie (incluant l'incidence des charges et produits financiers), et la fiscalité sur le résultat, sont suivies au niveau du Groupe, et ne sont pas allouées aux secteurs.

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux présentés dans la Note 2 des comptes consolidés du Document de Référence 2009.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés au prix du marché.

Pour l'information par zone géographique, les ventes sont présentées par région ou pays de destination des produits.

(a) Information par secteur

30 juin 2010 (millions d'euros)	Ciment	Granulats & Béton	Plâtre	Autres	Total
Compte de résultat					
Produits des activités ordinaires	4 963	2 321	725	2	8 011
Moins : inter-branche	(289)	(1)	(10)	1	(299)
Produits des activités ordinaires	4 674	2 320	715	3	7 712
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	1 025	23	34	(10)	1 072
Plus- (moins-) values de cession	43	1	-	1	45
Autres produits (charges) d'exploitation	(99)	(14)	(37)	(5)	(155)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(58)</i>	<i>(6)</i>	<i>(16)</i>	-	<i>(80)</i>
Résultat d'exploitation	969	10	(3)	(14)	962
Charges financières					(547)
Produits financiers					264
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(14)	3	(2)	-	(13)
Impôts					(157)
Résultat net de l'ensemble consolidé					509
Autres informations					
Dotation aux amortissements des immobilisations	(383)	(129)	(42)	(24)	(578)
Autres produits (charges) sectoriels du résultat d'exploitation sans contrepartie de trésorerie	(82)	5	(30)	3	(104)
Investissements industriels	556	71	32	20	679
Capitaux investis	28 535	5 764	1 579	(360)	35 518
Bilan					
Actifs sectoriels	32 796	7 117	2 006	2 187	44 106
<i>Dont participation dans des entreprises associées</i>	<i>198</i>	<i>37</i>	<i>131</i>	<i>6</i>	<i>372</i>
Actifs non alloués ^(a)					617
Total actif					44 723
Passifs sectoriels	2 832	1 189	354	2 661	7 036
Passifs non alloués ^(b)					37 687
Total passif					44 723

^(a) Impôts différés actifs et instruments dérivés^(b) Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres.

30 juin 2009 (millions d'euros)	Ciment	Granulats & Béton	Plâtre	Autres	Total
Compte de résultat					
Produits des activités ordinaires	5 145	2 481	696	6	8 328
Moins : inter-branche	(324)	(2)	(11)	-	(337)
Produits des activités ordinaires	4 821	2 479	685	6	7 991
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	1 090	31	32	(22)	1 131
Plus- (moins-) values de cession	4	37	5	-	46
Autres produits (charges) d'exploitation	(20)	(19)	(4)	(5)	(48)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(32)</i>	<i>(2)</i>	<i>(1)</i>	-	<i>(35)</i>
Résultat d'exploitation	1 074	49	33	(27)	1 129
Charges financières					(589)
Produits financiers					133
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(8)	-	3	-	(5)
Impôts					(135)
Résultat net de l'ensemble consolidé					533
Autres informations					
Dotation aux amortissements des immobilisations	(372)	(130)	(41)	(26)	(569)
Autres produits (charges) sectoriels du résultat d'exploitation sans contrepartie de trésorerie	40	13	7	(57)	3
Investissements industriels	652	135	34	21	842
Capitaux investis	25 300	5 446	1 509	609	32 864
Bilan					
Actifs sectoriels	28 861	6 783	1 881	2 338	39 863
<i>Dont participation dans des entreprises associées</i>	<i>311</i>	<i>17</i>	<i>125</i>	<i>16</i>	<i>469</i>
Actifs non alloués ^(a)					538
Total actif					40 401
Passifs sectoriels	2 376	1 190	406	2 394	6 366
Passifs non alloués ^(b)					34 035
Total passif					40 401

^(a) Impôts différés actifs et instruments dérivés

^(b) Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres.

31 décembre 2009 (millions d'euros)	Ciment	Granulats & Béton	Plâtre	Autres	Total
Compte de résultat					
Produits des activités ordinaires	10 105	5 067	1 355	9	16 536
Moins : inter-branche	(628)	(3)	(21)	-	(652)
Produits des activités ordinaires	9 477	5 064	1 334	9	15 884
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	2 343	193	38	(97)	2 477
Plus- (moins-) values de cession	62	40	5	(4)	103
Autres produits (charges) d'exploitation	(209)	(41)	(63)	(17)	(330)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(152)</i>	<i>(8)</i>	<i>(4)</i>	-	<i>(164)</i>
Résultat d'exploitation	2 196	192	(20)	(118)	2 250
Charges financières					(1 136)
Produits financiers					210
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(27)	2	5	2	(18)
Impôts					(260)
Résultat net de l'ensemble consolidé					1 046
Autres informations					
Dotation aux amortissements des immobilisations	(733)	(265)	(81)	(44)	(1 123)
Autres produits (charges) sectoriels du résultat d'exploitation sans contrepartie de trésorerie	(133)	13	21	(20)	(119)
Investissements industriels	1 278	225	102	40	1 645
Capitaux investis	24 924	5 102	1 437	373	31 836
Bilan					
Actifs sectoriels	28 647	6 279	1 829	2 367	39 122
<i>Dont participation dans des entreprises associées</i>	<i>182</i>	<i>17</i>	<i>128</i>	<i>8</i>	<i>335</i>
Actifs non alloués ^(a)					375
Total actif					39 497
Passifs sectoriels	2 451	1 044	382	1 851	5 728
Passifs non alloués ^(b)					33 769
Total passif					39 497

^(a) Impôts différés actifs et instruments dérivés

^(b) Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres.

(b) Information par zone géographique

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels (produits des activités ordinaires) sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients. Les actifs non-courants sont affectés aux secteurs selon leur implantation géographique.

Les actifs non-courants regroupent les goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les participations dans des entreprises associées. Ils incluent depuis le 31 décembre 2009 l'allocation définitive par région du prix d'acquisition d'Orascom Cement et son allocation provisoire avant cette date.

	30 juin 2010		30 juin 2009		31 décembre 2009	
	Produits des activités ordinaires	Actifs non-courants	Produits des activités ordinaires	Actifs non-courants	Produits des activités ordinaires	Actifs non-courants
<i>(millions d'euros)</i>						
Europe occidentale	2 203	7 004	2 390	7 540	4 657	6 964
<i>dont :</i>						
<i>France</i>	1 132	2 333	1 228	2 679	2 328	2 333
<i>Espagne</i>	147	1 016	205	1 187	390	1 030
<i>Royaume-Uni</i>	447	1 650	413	1 685	833	1 541
Amérique du Nord	1 388	6 700	1 363	5 836	3 028	5 799
<i>dont :</i>						
<i>Etats-Unis</i>	751	5 427	795	4 787	1 674	4 691
<i>Canada</i>	637	1 273	568	1 049	1 354	1 108
Moyen Orient et Afrique	1 978	13 473	2 148	11 599	4 018	11 927
<i>dont :</i>						
<i>Egypte</i>	383	3 106	383	2 726	704	2 779
<i>Algérie</i>	227	3 343	243	3 503	460	3 056
Europe centrale et de l'est	426	1 939	489	1 802	1 053	1 875
Amérique latine	374	1 563	418	1 037	791	710
Asie	1 343	4 296	1 183	3 471	2 337	3 640
Total	7 712	34 975	7 991	31 285	15 884	30 915

(c) Clients importants

Le Groupe n'a pas de dépendance à l'égard de clients externes.

Note 5. Résultats par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action pour les périodes closes les 30 juin 2010 et 2009, et pour le 31 décembre 2009 est présenté ci-dessous :

	6 mois		31 décembre
	2010	2009	2009
Numérateur (millions d'euros)			
Résultat, part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	393	370	736
Dénominateur (en milliers d'actions)			
Nombre moyen d'actions	286 084	245 734	265 547
Effet dilutif des stock-options	319	147	260
Nombre moyen d'actions - dilué	286 403	245 881	265 807
Résultat par action (euros)	1,37	1,51	2,77
Résultat dilué par action (euros)	1,37	1,50	2,77

Note 6. Passifs financiers

Les passifs financiers se décomposent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
<i>(millions d'euros)</i>			
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	14 797	15 188	13 634
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	70	79	78
Passifs financiers, part à plus d'un an	14 867	15 267	13 712
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	2 681	1 718	2 033
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	224	217	232
Passifs financiers, part à moins d'un an	2 905	1 935	2 265
Total passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires	17 478	16 906	15 667
Total options de vente octroyées aux minoritaires	294	296	310
Total passifs financiers	17 772	17 202	15 977

Analyse des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires par maturité :

<i>(millions d'euros)</i>	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
A plus de cinq ans	5 917	5 772	5 959
A plus d'un an et moins de cinq ans	8 880	9 416	7 675
Part à plus d'un an	14 797	15 188	13 634
A plus de six mois et moins d'un an	1 519	440	1 161
A moins de six mois	1 162	1 278	872
Total	17 478	16 906	15 667

Au 30 juin 2010, 1 122 millions d'euros de passifs financiers à moins d'un an ont été classés en passifs financiers à plus d'un an par adossement à des lignes de crédit confirmées, le Groupe ayant la capacité de les refinancer à moyen et long terme.

Ces passifs financiers à moins d'un an, que le Groupe a la capacité de refinancer en utilisant le financement disponible fourni par les lignes de crédit confirmées à moyen et long terme, sont classés dans l'état de la situation financière consolidée en passif non courant dans la rubrique "Passifs financiers". La variation nette de ces passifs est présentée dans le tableau des flux de trésorerie en "Augmentation des passifs financiers à plus d'un an" si elle est positive et en "Remboursement des passifs financiers à plus d'un an" si elle est négative. La variation nette de ces passifs est une augmentation de 186 millions d'euros au 30 juin 2010 (une diminution de 1 270 millions d'euros au 30 juin 2009 et une diminution de 1 088 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Taux d'intérêt moyen instantané

Le taux d'intérêt moyen instantané de l'endettement brut après swaps s'établit au 30 juin 2010 à 5,2% (5,2% au 30 juin 2009 et 5,3 % au 31 décembre 2009).

Evènements récents

Au cours du deuxième trimestre 2010, Lafarge a procédé à une émission obligataire, dans le cadre de son programme EMTN, pour un montant de 500 millions d'euros, d'une durée de 8 ans et portant un coupon de 5,0% (règlement le 13 avril), afin de refinancer l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros arrivant à échéance le 6 juillet 2010.

Programme de cession de créances (titrisation)

En janvier 2000, le Groupe a conclu en France pour les activités Ciments et Plâtres un programme pluriannuel de cession de créances commerciales, sans recours, sous forme de titrisation. Le programme a été reconduit en 2005, puis en 2010, pour une période de 5 ans. Deux autres programmes de cession de créances commerciales ont été mis en place en septembre 2009, le premier en France pour une partie des activités Granulats et Bétons pour une durée de cinq ans et le second en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) pour une durée de trois ans. En mars 2010, un quatrième programme de cession de créances commerciales a été mis en place conjointement en Espagne et au Royaume-Uni, pour une partie des activités Ciments, Bétons et Granulats de ces deux pays, également pour une période de cinq ans.

Dans le cadre de ces programmes, certaines filiales françaises, nord américaines, britanniques et espagnoles ont convenu de vendre, sur une base renouvelable, certaines de leurs créances clients. Conformément aux dispositions des contrats, les filiales ne conservent pas le contrôle sur les créances cédées et il n'existe aucun droit ou obligation de racheter les créances cédées. Dans ces contrats, l'acheteur des créances, pour assurer son risque, ne finance qu'une partie des créances qui lui sont cédées, comme usuellement pratiqué dans le cadre de transactions commerciales similaires. Ainsi, les risques et avantages ne pouvant être considérés comme intégralement transférés, les créances clients ne peuvent pas être déconsolidées et ces opérations sont traitées comme un financement sécurisé.

Le poste " Clients " comprend donc un encours de créances cédées pour un montant de 912 millions d'euros équivalents au 30 juin 2010 (265 millions d'euros au 30 juin 2009 et 745 millions d'euros au 31 décembre 2009).

La part à moins d'un an des passifs financiers comprend 419 millions d'euros équivalents au titre de ces programmes au 30 juin 2010 (230 millions d'euros au 30 juin 2009 et 407 millions d'euros au 31 décembre 2009) et la part à plus d'un an correspond à 334 millions d'euros équivalents au 30 juin 2010, correspondant au contrat de titrisation de notre filiale nord-américaine mis en place en 2009 (235 million d'euros équivalents au 31 décembre 2009).

Les programmes européens font l'objet de dépôts et parts subordonnés s'élevant à 159 millions d'euros au 30 juin 2010 (35 millions d'euros au 30 juin 2009 et 103 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Options de vente octroyées aux minoritaires

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires tiers des options de vente de leur participation à un prix déterminé en fonction de la valeur de marché. Ces actionnaires sont soit des institutions internationales telles que la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, soit des investisseurs privés financiers ou industriels, voire les anciens actionnaires des entités considérées. Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options serait exercé, la valeur d'achat, y compris passifs financiers et trésorerie acquis, s'élèverait à 335 millions d'euros en valeur 30 juin 2010 (339 millions d'euros en valeur 30 juin 2009 et 345 millions d'euros au 31 décembre 2009).

En 2010 et 2011, une partie de ces options est exerçable pour un montant, en valeur 30 juin 2010, de 265 millions d'euros. Le solde, soit 70 millions d'euros, est exerçable à partir de 2012.

Les options de vente octroyées aux minoritaires de sociétés consolidées globalement sont considérées comme une dette du Groupe. Sur le total des options de vente octroyées par le Groupe, celles octroyées à des actionnaires tiers dans des sociétés contrôlées exclusivement représentent respectivement 294 millions d'euros au 30 juin 2010 et 310 millions d'euros au 31 décembre 2009, les autres options étant octroyées à des actionnaires d'entreprises associées ou de coentreprises.

Le traitement retenu a pour effet de constater cette dette en contrepartie d'une réduction des intérêts minoritaires et, s'agissant d'options de vente octroyées avant le 1^{er} janvier 2010, de la constatation d'un goodwill pour tout écart entre la valeur des minoritaires et la valeur de la dette (respectivement 158 millions d'euros au 30 juin 2010 et 163 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Note 7. Capitaux propres

(a) Dividendes

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action voté par le Groupe en 2010 au titre de l'exercice 2009 (payé en juillet 2010) ainsi que celui voté en 2009 au titre de l'exercice 2008 (payé en juillet 2009).

(en euros, sauf indication contraire)	2009	2008
Dividende total (en millions d'euros)	575	393
Dividende par action	2,00	2,00
Dividende majoré par action	2,20	2,20

(b) Autres réserves et écarts de conversion

L'analyse du mouvement de la période des autres réserves et écarts de conversion est présentée dans le tableau ci-dessous :

	Au 31 décembre 2009	Variation de la période	Transfert au compte de résultat	Au 30 juin 2010
Actifs financiers disponibles à la vente	160	10	(148)	22
<i>Valeur brute</i>	169	10	(148)	31
<i>Impôt différé</i>	(9)	-	-	(9)
Couverture des flux de trésorerie	(42)	(2)	3	(41)
<i>Valeur brute</i>	(55)	(5)	5	(55)
<i>Impôt différé</i>	13	3	(2)	14
Gains et pertes actuariels	(488)	(80)	-	(568)
<i>Valeur brute</i>	(661)	(115)	-	(776)
<i>Impôt différé</i>	173	35	-	208
Total Autres réserves	(370)	(72)	(145)	(587)
Total Ecarts de conversion	(947)	2 090	-	1 143
Total Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	(1 317)	2 018	(145)	556

Note 8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Lafarge est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires et arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Lafarge fait également l'objet de certaines demandes et actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité et dont les plus significatives sont résumées ci-après.

Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être raisonnablement estimé. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Lafarge du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation par Lafarge du bien-fondé des demandes, du stade d'avancement des procédures et des arguments de défense de Lafarge, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Europe – Plâtre: Le 8 juillet 2008, le tribunal de première instance à Luxembourg a confirmé la décision de la Commission européenne imposant à Lafarge une amende de 249,6 millions d'euros pour avoir participé avec ses concurrents, entre 1992 et 1998, à des répartitions de marché ainsi qu'à des concertations sur les prix de la plaque de plâtre, essentiellement au Royaume-Uni et en Allemagne. Le 17 juin 2010, la Cour de Justice de l'Union Européenne a rejeté le pourvoi en cassation formé par Lafarge contre cette décision. En conséquence, Lafarge a convenu avec la Commission Européenne que le paiement de l'amende et des intérêts courus (des provisions supplémentaires avaient été comptabilisées dans les comptes clos de chaque année depuis 2003 au titre des intérêts courus) serait effectué le 23 juillet 2010 pour un montant total de 338 millions d'euros. Ce montant était entièrement provisionné.

Allemagne – Ciment : A la suite d'enquêtes sur le marché allemand du ciment, les autorités allemandes de la concurrence (le Bundeskartellamt) ont imposé, le 14 avril 2003, des amendes aux principaux cimentiers en Allemagne, dont l'une d'un montant de 86 millions d'euros à Lafarge Zement, la filiale cimentière du Groupe en Allemagne, au titre de prétendues pratiques anticoncurrentielles en Allemagne. Estimant que le montant de l'amende était disproportionné au regard des faits, Lafarge Zement avait formé un recours contre cette décision auprès du tribunal supérieur (le Oberlandesgericht) de Düsseldorf. Par ailleurs, le 15 août 2007, Lafarge Zement s'était partiellement désisté de son appel pour certains griefs qui lui avaient été notifiés par le Bundeskartellamt. En conséquence, Lafarge Zement avait payé un montant de 16 millions d'euros le 2 novembre 2007 et réduit la provision d'un montant équivalent.

La décision du tribunal concernant les griefs pour lesquels Lafarge Zement a maintenu son appel a finalement été rendue le 26 juin 2009, exonérant partiellement Lafarge Zement et réduisant très significativement l'amende restant due à 24 millions d'euros. Lafarge Zement a formé un pourvoi devant la cour suprême évoquant des moyens de droit. La décision de la Cour suprême devrait intervenir sur l'exercice 2010.

La recevabilité au fond d'actions de groupe introduites par des tiers en vue d'obtenir des dommages-intérêts peut dépendre de l'issue des procédures ci-dessus. Cette action initiée par ces tiers n'a pas connu d'évolutions suite à la décision de la Cour d'Appel de Düsseldorf.

La provision globale au titre de ce cas s'élève à 24 millions d'euros au 30 juin 2010, inchangée par rapport au 31 mars 2010.

Concurrence : Sur le sujet concurrence, il est par ailleurs mentionné trois enquêtes par des autorités de concurrence qui ne constituent pas des procédures judiciaires et pour lesquelles aucune provision n'est constituée.

- En Novembre 2008, la Commission européenne a procédé à des inspections chez plusieurs cimentiers implantés en Europe, dont Lafarge, sur le fondement de suspicions de pratiques anticoncurrentielles. L'enquête de la Commission est en cours. La date de sa clôture n'est toujours pas connue. Aucune conclusion ne peut être tirée à ce stade d'avancement.
- En Grèce, des enquêtes ont été ouvertes par les autorités de la concurrence à l'encontre de l'industrie cimentière en 2007. Le niveau de risque ne peut être apprécié à ce stade d'avancement.
- En Afrique du Sud, une enquête a été ouverte par les autorités de la concurrence à l'encontre de l'industrie cimentière en 2009. Le niveau de risque ne peut être apprécié à ce stade d'avancement.

États-Unis – Ouragan Katrina : fin 2005, des actions individuelles et de groupe (class actions) ont été introduites auprès du Tribunal fédéral de l'État de Louisiane (United States District Court for the Eastern District of Louisiana). Dans leurs allégations, les demandeurs considèrent que notre filiale américaine Lafarge North America Inc. et/ou d'autres défendeurs, dont le Gouvernement fédéral, sont responsables de décès et de dommages corporels et matériels, y compris environnementaux, subis par des personnes situées à la Nouvelle Orléans et dans ses environs, en Louisiane. Certaines de ces plaintes prétendent que ces dommages résultent d'une barge utilisée contractuellement par Lafarge North America Inc. qui aurait provoqué la rupture de la digue du "Inner Arbor Navigational Canal" à la Nouvelle Orléans durant ou à la suite de l'ouragan Katrina. Cette affaire a été transférée au Tribunal où sont traitées des actions impliquant également le Gouvernement des États-Unis. Le 21 mai 2009, le Tribunal a rejeté la demande de qualification d'action de groupe (class action). À ce stade, seules des actions individuelles peuvent intervenir et les audiences d'un premier procès impliquant un petit groupe de plaignants ont commencé en juin 2010. Une décision de première instance sur ce procès devrait intervenir sur l'exercice 2010.

De plus, en relation avec ce litige, l'une des compagnies d'assurance de Lafarge North America Inc., l' "American Steamship Owners Mutual P&I Association", a saisi le Tribunal fédéral de l'état de New York (United States District Court for the Southern District of New York) afin d'obtenir un jugement sur le fait que ces demandes ne sont pas couvertes par leur police d'assurance. Lafarge North America Inc. a fait appel d'une décision disposant que ce sinistre n'entraîne pas dans le champ d'application de leur police d'assurance. Enfin, deux autres actions ont été introduites par d'autres assureurs de Lafarge North America Inc. (les "Autres Assureurs") auprès du même tribunal afin d'obtenir un jugement sur le fait qu'ils ne sont pas tenus d'indemniser notre filiale pour ces demandes et coûts liés. Le jugement rendu par le tribunal sur ces actions était largement en faveur de notre filiale. Ces trois actions des assureurs ont alors été regroupées devant la "United States Court of Appeals for the Second Circuit" qui le 15 mars 2010 a confirmé la décision en faveur de l' "American Steamship Owners Mutual P&I Association" et a également jugé que si les polices des Autres Assureurs devaient trouver à s'appliquer, ces Autres Assureurs n'avaient pas à rembourser Lafarge North America Inc de ses frais juridiques et de procédures engagés avant l'arrêt de la Cour (dans le cas où notre filiale serait jugée responsable lors d'un jugement final, la limite de couverture des polices des Autres Assureurs est de l'ordre de 50 millions de dollars américains). Lafarge North America Inc n'a pas déposé de recours devant la Cour suprême contre cette décision de la Cour d'appel.

Notre filiale Lafarge North America Inc. oppose une défense vigoureuse à ces actions. Lafarge North America Inc. estime que ces allégations à son encontre sont sans fondement et que ces actions n'auront pas d'effet significatif défavorable sur sa situation financière.

Inde / Bangladesh : Le Groupe détient, conjointement avec Cementos Molins, 59 % de la société Lafarge Surma Cement qui opère une cimenterie au Bangladesh. Cette cimenterie est approvisionnée par du calcaire extrait d'une carrière appartenant à sa filiale indienne et située dans la région du Meghalaya en Inde. Ces activités au Bangladesh sont consolidées par intégration proportionnelle. Elles contribuaient au 31 décembre 2009 à l'actif total du Groupe et à son résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres, pour respectivement 91 et 12 millions d'euros. Lors d'une audience le 5 février 2010, la Cour suprême indienne a décidé de suspendre les opérations d'extraction de la carrière au motif que la zone dans laquelle elle se situe est aujourd'hui considérée comme zone forestière, ceci rendant nécessaire l'obtention d'un nouveau permis d'extraction. La procédure visant à l'obtention de ce nouveau permis continue devant la Cour suprême indienne.

Enfin, certaines filiales du Groupe font l'objet de litiges et de réclamations dans le cours normal de leurs affaires. Le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière, les résultats ou les flux de trésorerie de la Société et/ou du Groupe. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Note 9. Engagements hors bilan

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

(a) Hypothèques, nantissements et autres garanties données

Les nantissements de titres et d'actifs, les hypothèques et les cautions et garanties données représentent les montants suivants:

(millions d'euros)	30 juin 2010	31 décembre 2009
Nantissement de titres et d'actifs	1 107	1 014
Hypothèques	96	96
Cautions et autres garanties données	130	136
Total	1 333	1 246

Par ailleurs, dans le cadre des cessions effectuées en 2009, le Groupe a accordé aux acquéreurs des garanties de passif, pour lesquelles le risque est jugé mineur, pour un montant maximum total de 301 millions d'euros, dont une part contre-garantie par les actionnaires minoritaires dans le cadre de la cession de nos activités Ciment au Venezuela. Les autres garanties accordées lors des exercices précédents et toujours en vigueur au 30 Juin 2010 s'élèvent à 230 millions d'euros (contre 189 millions au 31 Décembre 2009).

Suite à l'acquisition d'Orascom Cement et de L&T Concrete en Inde en 2008, le Groupe a reçu des garanties de passifs pour des montants maximum respectifs de 2 240 millions et 137 millions d'euros. Par ailleurs, le Groupe a reçu une garantie de passif illimitée en montant dans le cadre de l'acquisition de 50% de Grupo GLA auprès des anciens partenaires d'Orascom Cement.

Dans le cadre de l'opération de cession de notre participation Cimpor à Votorantim (cf. Note 3), les obligations de Votorantim de transférer au Groupe ses opérations cimentières sont couvertes par des garanties bancaires émises au profit de Lafarge à hauteur de 700 millions d'euros.

(b) Obligations contractuelles

Le montant des obligations contractuelles est présenté ci-dessous :

(millions d'euros)	Paiements dus par période				
	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	30 juin 2010	31 décembre 2009
Passifs financiers ⁽¹⁾	2 681	8 880	5 917	17 478	15 667
dont Obligations en matière de location financement	10	31	14	55	56
Paiements d'intérêts prévus ⁽²⁾	861	2 546	1 652	5 059	4 879
Paiements nets prévus dans le cadre des swaps de taux d'intérêts ⁽³⁾	12	10		22	59
Locations d'exploitation	190	490	275	955	940
Engagements d'investissements industriels et autres engagements d'achat	779	636	168	1 583	1 447
Autres engagements	228	60	15	303	373
Total	4 751	12 622	8 027	25 400	23 365

(1) Les passifs financiers sont présentés hors options de vente octroyées aux minoritaires (voir Note 6)

(2) Les paiements d'intérêts prévus sont déterminés sur la base des taux en vigueur au 30 juin et sont calculés hors intérêts sur billets de trésorerie dont les taux sont précomptés. Les paiements d'intérêts prévus induisent les paiements d'intérêts sur les instruments dérivés de change.

(3) Les paiements d'intérêts prévus pour la jambe variable des swaps sont calculés sur la base des taux en vigueur au 30 juin

Le Groupe loue des terrains, carrières, constructions et équipements en location d'exploitation. La charge locative s'élève à 101 millions d'euros pour la période arrêtée au 30 juin 2010 et 201 millions d'euros pour la période arrêtée au 31 décembre 2009.

Les appels de cotisation et les prestations à verser dans le futur au titre des régimes de retraite et autres avantages post emploi ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus, dans la mesure où les flux de trésorerie afférents sont incertains. Pour plus d'information sur ces éléments, se reporter au montant indiqué comme part à moins d'un an des provisions avantages du personnel indiquée dans le bilan, et en Note 23 des comptes consolidés du Document de Référence 2009.

(c) Autres engagements financiers

Le montant des autres engagements financiers est présenté ci-dessous :

<i>(millions d'euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Engagements reçus		
Lignes de crédit confirmées	3 888	3 457
Engagements donnés		
Obligations de rachat d'intérêt dans des entreprises associées et des co-entreprises	41	35

Par ailleurs, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a renforcé de 15% fin 2009 sa participation minoritaire dans nos opérations ciment en Russie. A partir de décembre 2015, le Groupe aura le droit de racheter ce complément de participation minoritaire à sa valeur de marché. Dans l'hypothèse où le Groupe n'exercerait pas cette option d'achat, il pourrait être amené à céder tout ou partie de sa propre participation à un tiers ou à la BERD.

Note 10. Opérations avec des parties liées

Il n'y a aucune transaction significative sur la période avec des parties liées ni d'évolution quant à la nature des transactions telles que décrites dans la Note 30 des comptes consolidés du Document de Référence 2009.

Note 11. Evénements postérieurs à la clôture

Emission obligataire

Lafarge a annoncé le 7 juillet 2010 le placement d'une émission obligataire de 550 millions de dollars américains d'une durée de cinq ans, portant un coupon fixe de 5,5%. Le produit de cette opération refinancera une partie de la dette existante.

Cession d'une participation minoritaire dans Lafarge Malayan Cement Berhad

Lafarge a annoncé le 16 juillet avoir procédé au placement auprès de la Bursa Malaysia Securities Berhad d'une participation minoritaire représentant 11,2% du capital de Lafarge Malayan Cement Berhad ("LMCB"), pour un montant net de 141 millions d'euros. Lafarge conserve le management des activités malaises et en reste l'actionnaire principal, avec une participation majoritaire de 51% dans LMCB.

Transfert effectif au Groupe des opérations cimentières de Votorantim

Les opérations cimentières de Votorantim acquises par Lafarge en échange de sa participation dans Cimpor (cf. Note 3) lui ont été transférées de manière effective le 19 juillet 2010.

Allongement de la maturité de la ligne de crédit syndiquée

Le 27 juillet 2010, Lafarge a signé un contrat d'avenant à la ligne de crédit syndiquée de 1 850 000 000 euros, dont l'objet était d'en étendre la durée d'une année.

La nouvelle échéance a ainsi été portée au 28 juillet 2013 pour un montant de 1 654 000 000 euros (85 millions d'euros restent à échéance 28 juillet 2012, et environ 111 millions d'euros sont arrivés à échéance le 28 juillet 2010).

Attestation des responsables du rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Lafarge et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions avec les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 juillet 2010,

Jean-Jacques Gauthier
Directeur général adjoint Groupe Finance

Bruno Lafont
Président-Directeur Général

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Lafarge, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis par un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Pascal Pincemin

Frédéric Gourd

Christian Mouillon